

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE 2021

Du 29 Mars 2021

Le lundi 29 mars 2021, à 18h30, les membres de la Ligue Nouvelle-Aquitaine Montagne Escalade se sont réunis en visioconférence via la plateforme ZOOM pour l'assemblée générale sur convocation du président.

Concernant la liste des membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire, celle-ci figure en annexe (annexe 1) du présent procès-verbal.

L'assemblée était présidée par **M. Jean-François BRIAND**, Président de l'association.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, **Mme Olivia PUTZEYS**, Secrétaire Générale de l'association.

Conformément à l'article 31 des statuts de la Ligue, portant sur la modification des statuts : « *L'assemblée générale ne peut modifier les statuts que si la moitié au moins de ses membres, représentant au moins la moitié des voix, sont présents. Si ce quorum n'est pas atteint, l'assemblée est à nouveau convoquée sur le même ordre du jour, quinze jours au moins avant la date fixée pour la réunion. L'assemblée générale statue alors sans condition de quorum.* »

L'assemblée générale du 27 février 2021 n'ayant pas atteint le quorum spécifique pour permettre de voter la modification des statuts, l'assemblée générale a été re-convoquée et peut donc délibérer sans condition de quorum.

8 clubs représentant 1 545 voix étaient présents.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

1. Modifications des statuts
2. Questions diverses

La séance est ouverte à 18h45.

Le Président accueille l'assemblée, tient à remercier tous les participants pour leur présence.

1. Modification des statuts

Pour rappel, la proposition de modification des statuts de la Ligue a pour objet d'intégrer, dans nos statuts, des questions d'honorabilité et de prévention des violences dans le sport. Ces modifications ont été adoptées par le national lors de l'assemblée générale nationale du 20 juin 2020.

Les modifications portent exclusivement sur l'article 12 « Composition – Élection » de nos statuts. L'ensemble des propositions de modification a été résumé dans un document annexé (annexe 1) à la convocation.

Vote de la résolution n°1 : Modification des statuts de la Ligue

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 1 545

Résolution n°1 adoptée

2. Question diverses

Aucune question n'a été soulevée par l'Assemblée.

La séance a été levée à 19H00.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

À Talence, le 31/03/2021

Le Président de séance

Jean-François BRIAND



Le Secrétaire de séance

Olivia PUTZEYS



Annexe 1 : Liste des membres présents et/ou représentés



2 avenue de l'Université, 33400 TALENCE

05.56.36.54.40
info@na.ffme.fr
<http://na.ffme.fr>

Annexe 1 : Liste des membres présents et/ou représentés

N° Affiliation	Structure	NOM du représentant
16001	Asso. Des Sports de Montagne et d'Escalade	PINOT Jean-Benoit
17001	CRACQ Jeunes Escalade	ROSCELLI Jacques
17004	Haute Saintonge Escalade Club	COCU Samuel
17007	Gémozac Escalade et Montagne	BRUNELLE Vianney
24007	Les Trois Mousquetons Boulazacois	BRIAND Jean-François
33051	Parempuyre Vertical	REMY Pierre
86002	APEM	QUELLA-VILLEGGER Dominique
86012	Gravité +	DIDELON Marc
	CT 16	PINOT Jean-Benoît
	CT 17	COCU Samuel
	CT 33	REMY Pierre
	CT 64	EYHERAMENDY Xavier
	LIGUE NA	BRIAND Jean-François
	LIGUE NA	PUTZEYS Olivia
	LIGUE NA	BAUER Francis
	LIGUE NA	NIVET Jean-Jacques
	LIGUE NA	BERNARD Claudine
	LIGUE NA	ROSCELLI Jacques
	LIGUE NA	RINGOT Fernand